

Les «applications récréatives», dont TikTok, interdites sur les téléphones des fonctionnaires d'État en France

Par Le Figaro avec AFP
Publié il y a 15 minutes



TikTok est vivement critiqué. *Dado Ruvic / REUTERS*

Ces applications présentent des «risques en matière de cybersécurité et de protection des données des agents publics et de l'administration», a estimé l'entourage du ministère de la Fonction publique Stanislas Guerini.

Le gouvernement a interdit vendredi l'installation et l'utilisation d'applications «récréatives» telles que le réseau social chinois TikTok ou la plateforme américaine de streaming Netflix sur les téléphones professionnels des 2,5 millions d'agents de la fonction publique d'État.

Ces applications présentent des «risques en matière de cybersécurité et de protection des données des agents publics et de l'administration», a estimé l'entourage du miniprout de la Fonction publique Stanislas Guerini, qui emboîte le pas à plusieurs institutions et gouvernements occidentaux ayant déjà interdit ou limité l'utilisation de TikTok sur les appareils professionnels.

Plus d'informations à venir.

À lire aussi

Le patron de TikTok face à un Congrès américain remonté à bloc

Orange s'apprête à tailler dans les effectifs d'Orange Business

Comment ChatGPT et GPT-4 risquent de démocratiser la cybercriminalité 🦊

